

Développement psychomoteur du jeune enfant

Formation en groupe | enfant de 0 à 3 ans.

Une formation assurée par :

Anne GUTIERREZ
Psychomotricienne
diplômée d'état



0 à 3 ans

Cette formation peut faire l'objet d'une demande de prise en charge au FIAF pour les salarié.e.s du secteur privé.



Développement psychomoteur du jeune enfant (0-3 ans) - intra

Type de formation : inter ou intra | **Durée :** 2 jours (2 x 7h) | **Modalité :** Présentiel | **Nbre de stagiaires :** 3 à 8

Deux jours pour acquérir des repères sur le développement psychomoteur du jeune enfant de 0 à 3 ans, apprendre à l'observer au quotidien et adapter ses pratiques professionnelles en conséquence, dans le respect de son champ de compétences.

PUBLIC	PEDAGOGIE	FORMATEUR-ICES	PRIX
Professionnels petite enfance : éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, assistants maternels, responsables de structure	Pédagogie active et concrète, avec apports théoriques illustrés, échanges de pratiques et observations à partir de supports vidéo	Anne Gutierrez, psychomotricienne diplômée d'État	En intra : 280000 XPF HT pour le groupe ; TGC à 0%

OBJECTIFS :

- Acquérir les grandes étapes du développement psychomoteur de 0 à 3 ans.
- Analyser les besoins de l'enfant en fonction de son niveau de développement.
- Observer les caractéristiques du tonus, de la posture, de la motricité et des interactions à partir d'observations.
- Adapter l'aménagement de l'espace, le choix du matériel et sa posture professionnelle en fonction des besoins identifiés.
- Repérer les signes de vigilance et communiquer des observations factuelles de manière adaptée, dans le respect de son champ de compétences et sans visée diagnostique.

HORAIRES ET DURÉE :

8:00 - 12:00 / 13:00 - 16:00

2 jours (2 x 7h) heures

FORMATEUR-ICE-S :

Anne Gutierrez

PRIX :

Montant total TTC : 219000 XPF

La TGC est de 0 XPF

TGC non applicable - Franchise en base / Exonéré de TSS en vertu de l'Art.LP 918F du Code des impôts de Nouvelle-Calédonie ; Exonéré de TGC en vertu de l'ART.LP 492 du Code des impôts de Nouvelle Calédonie.

PUBLIC :

Professionnels de la petite enfance : éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, assistants maternels, responsables de structure. Prérequis : savoir lire et écrire. Effectif : groupe limité à 8 participants maximum.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- **Supports pédagogiques :** apports théoriques illustrés, supports vidéo, études de cas.
- **Méthodes :** échanges de pratiques, travaux en sous-groupes, temps de synthèse réguliers.
- **Outils remis :** support pédagogique synthétique, repères sur le développement psychomoteur de 0 à 3 ans, trame d'observation réutilisable, fiches pratiques d'aménagement et d'accompagnement.

MODALITÉS :

Présentiel

VALIDATION :

- **Recueil des attentes** en amont ou en début de formation.
- **Auto-positionnement** des participants sur leurs repères et pratiques, si pertinent.
- **Évaluation continue des acquis** à partir des échanges, exercices d'observation et études de cas.
- **Questionnaire de satisfaction** en fin de formation.
- **Attestation de participation** remise à l'issue.

PROGRAMME :

1. Comprendre le développement psychomoteur

- Définition du développement psychomoteur
- Liens entre motricité, émotions, relation et exploration
- Prise en compte du rythme propre à chaque enfant et de la variabilité des trajectoires développementales

2. Les grandes étapes du développement de 0 à 3 ans

- Du portage aux premières explorations corporelles
- Évolution des acquisitions motrices : retournements, déplacements, station assise, verticalisation et marche
- Développement de la préhension, exploration de l'environnement, place du jeu
- Émergence de l'autonomie dans les gestes du quotidien

3. Observer l'enfant dans son quotidien

- Observation du tonus, de la posture, des initiatives motrices
- Qualité de l'engagement corporel et de l'exploration

4. Favoriser le développement psychomoteur au quotidien

- Principes de la motricité libre et intérêt dans l'accompagnement du jeune enfant
- Réflexion autour de l'aménagement des espaces et du choix du matériel
- Ajustement de la place de l'adulte dans l'accompagnement des découvertes, des initiatives et des apprentissages

5. Repérer les signes de vigilance

- Repères autour de certains retards ou particularités du développement moteur
- Difficultés d'exploration, d'engagement corporel ou d'adaptation pouvant nécessiter une attention particulière
- Modalités de transmission d'une inquiétude : observer, objectiver et partager des éléments factuels avec l'équipe et les familles, sans démarche diagnostique

CONTACT :

Email : contact@skills.nc

Guénolé Bouvet → 78 62 55
Maud Le Bar → 80 40 21.